

**Extraits** du dossier archivé au Service historique de la défense (SHD) à VINCENNES (VAL de MARNE)

n° GR YE 5 122396 :

**LAFOUGE**, Émile, Gaston, Noël né le 25 décembre 1863 à VITRÉ (ILLE-et-VILAINE).



N° matricule : 74 A au Corps ; classe : 1883 ; n° matricule (non-renseigné), n° 101 au tirage au recrutement à VERSAILLES.

**Campagnes :**

- du 2 août 1914 au 5 août 1914 : contre l'Allemagne ;

- du 6 août 1914 au 26 août 1914 : aux armées Nord Nord-Est ;

Blessé le 27 août 1914 à CHAUMONT SAINT-QUENTIN, par balle, plaies pénétrantes à la poitrine et au bras droit ;

- du 27 août 1914 au 21 avril 1915 : blessé ;

- du 22 avril 1915 au 4 mai 1915 : aux armées Nord Nord-Est ;

Blessé le 5 mai 1915 à la tranchée de CALONNE par balle, plaie pénétrante de l'angle naso-oculaire droit, pleures multiples, région temporo pariétale droite ;

- du 5 mai 1915 au 25 septembre 1915 : blessé ;

- du 26 septembre 1915 au 26 mai 1918 : aux armées Nord Nord-Est ;

Blessé et prisonnier le 27 mai 1918.

- du 27 mai 1918 au 2 juillet 1918 : en captivité, blessé.

**Grades successifs :**

- engagé volontaire le 30 octobre 1884 comme élève à l'École spéciale militaire ;
- caporal (4 décembre 1885) ;
- sous-lieutenant (1<sup>er</sup> octobre 1886) au 129<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie ;
- lieutenant (23 février 1891) au 28<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie ;
- lieutenant de 1<sup>ère</sup> classe (11 janvier 1893) ;
- capitaine (9 octobre 1896) au 154<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie ;
- passé au 39<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie le 12 octobre 1901 ;
- chef de bataillon (27 mars 1913) au 93<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie ;
- envoyé à titre temporaire au 51<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie (22 avril 1915) ;
- maintenu au 93<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie (10 juin 1915) ;
- lieutenant-colonel (30 septembre 1915, à titre temporaire) au 93<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie ;
- lieutenant-colonel (26 décembre 1915, à titre définitif) au 93<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie.

Grade lors de son décès : lieutenant-colonel.

**Décorations :**

Officier de la Légion d'honneur (Journal officiel du 13 juillet 1916)

Chevalier de la Légion d'honneur (Décret du 29 décembre 1910)

Croix de Guerre avec 3 palmes, 1 étoile en vermeil, une étoile en bronze,...

**Citations :**

Cité à l'%' de la Brigade. A été blessé assez grièvement en repoussant une attaque ennemie.

Cité à l'%' de l'Armée n° 10 du 29 septembre 1915. Officier brave et énergique et de beaucoup de sang froid. Blessé grièvement le 27 août 1914, est revenu sur le front à peine remis de sa blessure. A été blessé une seconde fois le 5 mai 1915 pendant une contre-attaque qui a permis de reprendre tous les éléments de tranchée perdus quelques instants auparavant et de faire des prisonniers.

Cité à l'%' de l'Armée du 12 juillet 1916. A montré au cours de la campagne de belles qualités de sang-froid, d'énergie et de courage. Blessé 2 fois.

Cité à l'%' n° 340 de la II<sup>e</sup> Armée du 14 août 1916. Par son action personnelle a inspiré à son Régiment un excellent esprit militaire et en a obtenu dans son secteur de bataille particulièrement dur, une très belle tenue au feu.

Cité à l' % Gal n° 472 de la 6<sup>e</sup> Armée du 16 mai 1917. Le 93<sup>e</sup> RI le 5 mai 1917, sous les ordres de Lt Colonel LAFOUGE s'est emparé en moins de deux heures, en un superbe élan, d'une série de tranchées opiniâtrement défendues, y capturant 750 prisonniers dont 11 officiers, 8 mitrailleuses et 8 lance-bombes. Poursuivant rapidement ses succès, a ensuite pris pied dans un village fortement organisé, point sensible de la ligne ennemie et ne l'a abandonnée que parce que son ardeur offensive l'avait isolé des corps voisins, retardés dans leur progression. A conservé les premières positions conquises malgré les contre-attaques réitérées, menées avec un acharnement jusqu'alors rarement dépassé.

**Actes de décès :**

Ministère de la Guerre, Service général des pensions, 2<sup>ème</sup> service Section des renseignements aux familles :

1<sup>er</sup> document manuscrit « Communication officieuse, Paris le 28 septembre 1918 :

Renseignements fournis par la Croix-Rouge de GENÈVE (SUISSE) :

LAFOUGE, Émile, né le 25 décembre 1863 à VITRÉ (ILLE-et-VILAINE) est signalé comme décédé le 2 juillet 1918 au Rés. LAZARET IV à TRIER. Inhumé au cimetière communal de TRIER.»

2<sup>ème</sup> document manuscrit : «Avis de décès BRF n° 105 480 au 93<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie relatif à M. LAFOUGE :

...Origine du renseignement : liste officielle allemande AEM 2831.

Le 12 octobre 1918.»

3<sup>ème</sup> document pré-imprimé : «Notification individuelle, avis de décès :

...Famille avisée le 16 juin 1919 Fle 278...

Jugement déclaratif de décès :

Demandé le 22 février 1919

Tribunal compétent : La ROCHE-sur-YON

Jugement rendu le 1<sup>er</sup> avril 1919

Transcrit à La ROCHE-sur-YON 20 avril 1919»

**Extrait** des archives communales de VERSAILLES<sup>1</sup> (YVELINES), acte de décès n° 1368 du 23 novembre 1921 (transcription) :

«...Le chef de service de l'État-civil certifie que la traduction d'un acte de décès<sup>2</sup> établi, en langue allemande, déposé aux Archives de la Guerre est conçue ainsi qu'il suit : n° 791, à TRÈVES le trois juillet mil neuf-cent-dix-huit, Émile LAFOUGE, Lieutenant-colonel au 93<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie, né à VITRÉ (ILLE-et-VILAINE) âgé de cinquante-quatre ans, de religion catholique, domicilié à La ROCHE-sur-YON (VENDÉE), époux de Jeanne THIÉBAUD, fils de Daniel LAFOUGE, officier et de feu Eugénie

née BROUST, est décédé à TRÈVES, à l'hôpital auxiliaire n° IV, le deux juillet mille neuf-cent-dix-huit, à dix-huit heures...»

Rédigé le 29 octobre 2016 par le lieutenant-colonel (réserve) Olivier RAJOELISON, Président de l'Amicale des anciens du 93<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie pour le site INTERNET : 93emeri.fr

---

<sup>1</sup> Le verso d'un document pré-imprimé en date du 22 février 1919 du *Sous-secrétaire d'État de l'administration* à Monsieur le Procureur général de la Cour d'appel de Paris précise la raison pour laquelle l'acte de décès a été enregistré à VERSAILLES (écriture manuscrite) :

*«Obs. Le lieutenant-colonel LAFOUGE était un officier de carrière qui n'avait jamais eu d'interruption de services. Par suite et conformément aux principes généraux, il avait conservé le domicile qu'il avait avant d'entrer dans l'armée, les diverses garnisons auxquelles il a été appelé, ne constituant que de simples résidences.*

*Or, il résulte de documents déposés aux archives de la Guerre que ce domicile se trouvait à VERSAILLES 16 bis rue du peintre LEBRUN (SEINE-et-OISE).»*

<sup>2</sup> Sur le Sterbeurkunde (acte de décès en allemand):

Recto, tampons :

*«Subd. n° 19, document traduit le 16 sept 1921.»*

Verso, inscription manuscrite :

*«Pour traduction certifiée conforme à l'original.*

*MAYENCE, le 8 avril 1921»*

suivie d'un tampon rouge du «Chancelier du consulat général de France à MAYENCE» et de sa signature DUCOURRO.